

Le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides CGRA a publié les statistiques d'asile pour le mois de **juillet 2011**. Ces chiffres appellent les observations suivantes :

- **1919** demandes d'asile ont été introduites en juillet 2011, soit une légère augmentation de 2,46% par rapport au mois de juin 2011 (1873 demandes). En comparaison avec le mois de juillet 2010, le nombre de demandes d'asile a augmenté de 24,69% (1539 demandes).
- Au total, **13.493** demandes d'asile ont été introduites en Belgique durant les sept premiers mois de l'année 2011.
- Les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile au mois de juillet 2011 sont l'**Afghanistan** (249 demandes), l'**Irak** (166), la **Russie** (149), la **Guinée** (143), le **Kosovo** (91), le **Pakistan** (88), **RD Congo** (62), l'**Arménie** (56), la **Syrie** (55) et la **Serbie** (41). En juillet, le CGRA a principalement constaté une hausse importante du nombre de demandeurs d'asile originaires de Russie et du Pakistan. En ce qui concerne les demandeurs issus des pays des Balkans (Kosovo, Serbie et Macédoine), on constate une diminution même si le nombre de demandeurs originaires du Kosovo reste relativement élevé. Pour ce qui est de l'**Egypte**, de la **Libye** et de la **Tunisie**, le nombre de demandes d'asile introduites par des ressortissants de ces pays demeure très faible (respectivement 4, 1 et 14 demandes introduites en juillet).
- En juillet 2011, l'OE a transmis **1184** dossiers au CGRA pour traitement. Le CGRA a pour sa part pris **1310 décisions**. Ceci constitue une **augmentation de 65%** en comparaison avec le mois de juillet 2010 (793). Le nombre de décisions prises se situe toutefois légèrement en-deça de l'objectif fixé (1500 décisions). En mai 2011, le CGRA avait toutefois dépassé son objectif (qui s'élevait à 1400 décisions) en prenant 1546 décisions.
- Le CGRA **confirme son engagement** à continuer à augmenter graduellement sa productivité pour atteindre 1850 décisions à la fin de l'année. Cet objectif pourra être atteint à partir du mois de **septembre** grâce au retour des collaborateurs actuellement en période de congé ainsi que par le fait que les agents engagés durant les premiers mois de 2011 seront pleinement opérationnels. En outre, 22 nouveaux officiers de protection entreront encore en service à partir du mois de septembre 2011.
- En juillet, **187** décisions de reconnaissance du statut de réfugié et **76** décisions d'octroi du statut de protection subsidiaire ont été prises.
- À la fin du mois de juillet 2011, la charge de travail totale du CGRA s'élevait à **13.780** dossiers. **4500** dossiers peuvent être considérés comme une réserve de travail normale. L'arriéré en tant que tel s'élève à **9280** dossiers.

Les statistiques complètes sont disponibles sur le site Internet du CGRA (www.cgra.be).